



Association à buts multiples
des Communes de la Région
de Grandson

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
Mercredi 19 juin 2024
Grande Salle de Corcelles-Concise**

A l'attention des communes membres de l'ACRG et pour affichage au pilier public

Présidence :
Monsieur Claude Roulet

Dans sa séance du 19 juin 2024,

Le Conseil intercommunal de l'ACRG,

- Sur proposition du Comité directeur
- Ayant pris connaissance du préavis n° 03-2024 relatif au crédit d'étude pour la réalisation d'un réservoir interrégional à Grandson et son réseau de connexion
- Entendu le rapport de la commission
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

D'accepter le préavis amendé n° 03-2024, soit « sous réserve d'acceptation de la commune de Grandson de la participation de 24% » :

- **d'autoriser** le Comité directeur de l'ACRG à entreprendre les études pour la réalisation d'un réservoir interrégional à Grandson et son réseau de connexion ;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **971'000 CHF TTC** ; le compte d'investissement 71001.5291 est ouvert à cet effet ;
- **de financer** cet investissement par un emprunt aux meilleures conditions du moment ;
- **de réclamer** la part des communes concernées au fur et à mesure de l'avancement des travaux ;
- **de comptabiliser** la participation des communes concernées par le compte d'investissement 71001.6321
- **de prendre acte** que l'investissement net sera amorti par le compte 71001.3300 sur une période de 20 ans conformément aux dispositions légales MCH2.

L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 43'600 la première année en tenant compte des intérêts (2.0 %) et de l'amortissement de l'emprunt. Réparti sur 35 ans (moyenne estimée pour les travaux), le coût représente Chf 35'900 avec annuité constante.

- Sur proposition du Comité directeur
- Ayant pris connaissance du préavis n° 04-2024 relatif à la mise en place d'une désinfection par UV aux puits d'Onnens
- Entendu le rapport de la commission
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

D'accepter le préavis n° 04-2024,

- **d'autoriser** le Comité directeur de l'ACRG à entreprendre les travaux d'installation de systèmes de traitement par UV dans la station de pompage d'Onnens
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **521'000 CHF TTC** ; le compte d'investissement 71001.5031 est ouvert à cet effet
- **de financer** cet investissement par un emprunt aux meilleures conditions du moment.
- **de comptabiliser** la participation de l'ECA par le compte d'investissement 71001.6311
- **de prendre acte** que l'investissement net sera amorti par le compte 71001.3300 sur une période de 20 ans conformément aux dispositions légales MCH2.

L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 33'750 la première année en tenant compte des intérêts (2.0 %) et de l'amortissement de l'emprunt.

Réparti sur 20 ans, le coût représente Chf 29'500 avec annuité constante.

- Sur proposition du Comité directeur
- Ayant pris connaissance du préavis n° 05-2024 relatif au remplacement des pompes au réservoir de Villars-Burquin
- Entendu le rapport de la commission
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

- **d'autoriser** le Comité directeur de l'ACRG à entreprendre les travaux de remplacement des pompes au réservoir de Villars-Burquin ;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **681'000 CHF TTC** ; le compte d'investissement 71001.5061 est ouvert à cet effet
- **de financer** cet investissement par un emprunt aux meilleures conditions du moment.
- **de comptabiliser** la participation de l'ECA par le compte d'investissement 71001.6312
- **de prendre acte** que l'investissement net sera amorti par le compte 71001.3300 sur une période de 20 ans conformément aux dispositions légales MCH2.

L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 44'100 la première année en tenant compte des intérêts (2.0 %) et de l'amortissement de l'emprunt. Réparti sur 20 ans, le coût représente Chf 38'550 avec annuité constante.

Ainsi fait en séance du Conseil intercommunal de l'ACRG, le 19 juin 2024

**ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES
DES COMMUNES DE LA RÉGION DE GRANDSON**

Le Président



Claude Roulet

La Secrétaire



Virginie Lénart